



PIECES A FOURNIR

SUCCESSION DE :

Date du décès :

- Extrait d'acte de décès du défunt (original si possible)
- La copie intégrale du livret de famille du défunt (y compris les pages vierges) de toutes les unions
- Copie donation entre époux
- Copie du contrat de mariage
- Identité, adresse, profession, numéro de téléphone du conjoint
- Liste des héritiers avec pour chacun des héritiers :
 - numéro de téléphone, adresse mail, adresse postale,
 - profession,
 - mariage ou PACS avec indication du nom du conjoint ou partenaire pacsé, date et lieu de mariage ou du PACS, régime matrimonial)
- Liste des banques du défunt et du conjoint
- Liste des caisses de retraite du défunt (adresse et **numéro de sécurité sociale**)
- Liste des biens immobiliers
- Carte grise des véhicules
- Déclaration d'impôt sur le revenu
- Taxe foncière
- Donations antérieures effectuées par la personne décédée (date, montant, bénéficiaire)
- Biens recueillis par chacun des époux par succession ou donation
- Prévoir le versement d'une provision de 350,00 euros à l'ordre de l'office notarial à l'effet de couvrir les frais des premières pièces demandées